Monsieur

1. ligature des vaisseaux /
2. fistule lacrymale. /

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE
BIBLIOTHEQUE

Le noble desir ~~que vous [illegible]~~ si que l'academie, a ~~dont vous êtes un des principaux membres~~, de perfectionner un art utile à l'humanité, prouvé depuis son institution, par les progrès qu'elle lui a fait faire et par l'approbation qu'elle daigne accorder aux ouvrages qui ont le même but; me fait esperer que le résultat de quelques réflexions que je prends la liberté de lui offrir ne sera pas réconnu inutile.

il s'agit d'abord de proposer la perfection du moyen dont on se sert pour faire la ligature d'une artère ou d'une veine quand le cas le requiert: Et cette perfection consiste a employer un ruban de fil ciré plus large que celui dont on se sert ordinairement c'est-a-dire de la largeur de trois, ou quatre lignes plus ou moins, suivant l'Espece de vaisseau, sa grosseur, Et suivant la distance qui se trouve Entre le lieu divisé

ARC 28
d.3 n°12

du vaisseau, Et un rameau Considerable auquel il pût donner orig-
ine et quil convient de menager.

Les avantages que lemploy d'un pareil ruban me paroit pre-
senter sur celui dont on se sert, sont 1°. de mieux arreter le
sang Et prevenir une nouvelle hemorragie En Comprenant une plus
grande portion du vaisseau 2°. de n'Etre pas si douloureux lors
quon Comprend le nerf ou les chairs qui Lavoisinent, (ce que
je ne ferois pas) par ce quil n'agit point tant En divisant
3°. de ne point couper lors quil Est serré avec menagement la
tunique interne du vaisseau 4°. Enfin de ne point donner lieu quand on
ne le serre pas trop, a la mortification du bout du vaisseau lié.

il ne me reste plus dans ce moment quá presenter une
rémarque que jai fait il y a quel que temps sur le mechanisme par
le quel les larmes sont determinées a passer dans les Conduits
Lacrimaux et a parcourir le reste des voyes lacrimales, pour arri-
ver dans le nés.

je ne m'arrêterai pas a repetter ce quá dit a ce sujet le celébre
mr. petit: je rapporterai seulement la rémarque que jÿ ai faite
Et qui Echappa á sa sagacité, ainsi quá celle de mr. bordenave,
qui a très bien rélevé le merite quést dû a ce grand homme, dávoir
Comparé les voyes lacrimales a un siphon, et que mr. molinelli
avoit injustement critiqué

ainsi independament de tout ce quont dit mr. petit, Et borde-
nave, sur le mechanisme par lequel les larmes sont determinées
a passer dans les voyes lacrimales, pour arriver dans le nez,
je réconnois pour principale cause de ce phænomene, le mouvement
de succion qu'Exercent l'air, ~~dans~~ a L'Extremité inferieure du
Canal nazal, lors quon inspire par le nez.

on sera Convaincu de cette verité par la fraicheur quón sen-
tira a la partie interne des paupieres lors quón inspirera forte-
ment par le nez, ayant les yeux ouverts: on sent aussi cette
fraicheur quand on les a fermés; mais moins sensiblement: on
En sent la raison.

On concoit dáprès ce qui vient d'Etre dit, que ce mouvement

de succion, pompe l'air contenu dans les voyes lacrimales et determine par ce moyen, le passage des Larmes dans ces voyes, pour arriver dans le nés pendant tout le temps de la vie; et quil leur donne par consequent l'usage de L'instrument auquel mr. petit les a comparées.

j'ignore qu'on ait faite la correction que j'ai L'honneur de présenter, sur le moyen dont on se sert pour lier les vaisseaux, et si on la faite, le peu de cas qu'on en fait dans les hopitaux que je connois, me fait desesperer des avantages que j'ai crû devoir lui assigner.

quant a la remarque que j'ai faite, sur la cause du passage des larmes dans les voyes lacrimales, je n'ai pas lieu de croire quelle ait été faite, puisque mr. fabre, mbre de L'accademie et Eleve de mr. petit, n'en a fait aucunne mention vendredy dernier, quoi quil l'ait interogé sur cette matiere.

je soumets néanmoins le tout au jugement de L'academie, et je m'estimerai fort heureux, si ce que j'ai L'honneur de lui offrir, pouvoit meriter son suffrage, et particulierement le votre.

je suis avec un profond respect

Monsieur

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

Votre très humbre
et Exact auditeur
j. B. Eleve en chirurgie, admis
~~Eleve~~ a L'Ecole pratique.

a paris ce 1er 8bre 1778

n.º 330.